

Communiqué de presse

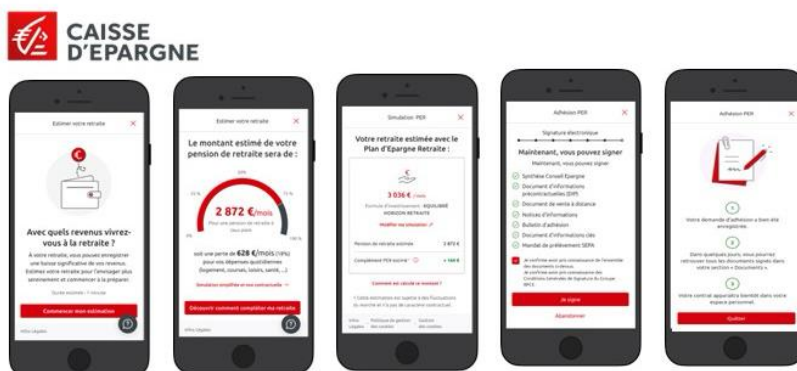
La Caisse d'Épargne CEPAC, première banque à proposer la souscription en ligne d'un Plan d'épargne retraite (PER) individuel

Marseille, le 28 janvier 2025

Les clients de la Caisse d'Épargne CEPAC peuvent désormais souscrire un Plan d'épargne retraite (PER) individuel en ligne en quelques minutes seulement. La Caisse d'Épargne CEPAC est ainsi la première banque à proposer à ses clients cette solution pour préparer leur retraite.

Le Plan d'épargne retraite individuel est la solution d'épargne privilégiée par les particuliers et les professionnels pour préparer leur retraite. Il permet de se constituer une épargne de manière progressive et de bénéficier d'une fiscalité incitative à l'entrée ou à la sortie du contrat. **Près d'1 PER individuel sur 5** souscrit en France au cours de l'année 2024 l'a été dans une agence du Groupe BPCE, faisant du groupe le leader de la distribution de ce contrat.

Afin de conforter ce positionnement, le Groupe BPCE, au travers de sa filiale BPCE Assurances, a investi pour créer un parcours digital simple et fluide qui permet de souscrire en quelques minutes un PER individuel depuis le site ou l'application de la Caisse d'Épargne CEPAC. A l'aide du simulateur présent dans l'outil, le client peut évaluer le montant de sa future pension de retraite et calculer le montant du complément qu'il pourra se constituer progressivement avec le PER pour compenser la perte de revenus après un départ à la retraite et maintenir son niveau de vie actuel.



À tout moment lors de son adhésion en ligne, le client a la possibilité de solliciter l'aide de son conseiller Caisse d'Épargne CEPAC avec lequel il peut également finaliser son contrat à distance ou en agence et obtenir tous les compléments d'information nécessaires.

Pour Christine Fabresse, Présidente du Directoire de la Caisse d'Epargne CEPAC : « Depuis sa création fin 2019, le PER a su séduire un nombre croissant d'épargnants et transformer le paysage de l'épargne retraite en France. D'après le Baromètre Assurances de BPCE L'Observatoire consacré aux changements de vie, près d'1 Français sur 2 affirme mettre de l'argent de côté pour sa retraite. La Caisse d'Epargne CEPAC propose désormais à ses clients d'ouvrir un PER individuel en ligne, renforçant ainsi son rôle fondamental en matière de préparation à la retraite en France en proposant le meilleur de l'humain et du digital. »

*Ce communiqué de presse n'est pas une communication à caractère publicitaire.
Il est uniquement à titre informatif et sans valeur contractuelle.*

A propos de la Caisse d'Epargne CEPAC

Banque régionale essentielle à l'économie locale, la Caisse d'Epargne CEPAC accompagne 1,5 millions de clients sur 13 départements et collectivités (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Corse, la Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Martinique, Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon). Acteur majeur du logement, partenaire référent de la santé et leader du financement de la transition écologique, la Caisse d'Epargne CEPAC est une banque coopérative engagée, détenue par ses plus de 300 000 clients-sociétaires. Entreprise responsable portée par 3200 collaborateurs, la CEPAC se mobilise pour la transformation sociale et environnementale de ses territoires avec 3,5 millions d'euros consacrés chaque année à la RSE.

Site institutionnel : <https://caissedepargne-cepac.fr/>

Contact Presse :

Emilie SPAGNOLO

Directrice de la Communication emilie.spagnolo-bardin@cepac.caisse-epargne.fr **06 84 77 98 92**